



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 6 janvier 2020

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 19.0462

Demandeur : GAEC TROCELLIER

Date d'enregistrement de la demande : 22/11/2019

Date limite de candidature : 21/02/2020

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 21/03/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
PAULHAC	2,41	CHAVARIBEYRE NATHALIE	Section YN 30
LES TERNES	13,89	CHAVARIBEYRE NATHALIE	Section ZC 42, Section ZD 15, Section ZK 05
LES TERNES	30,50	TROCELLIER Monique	Section A2,42,47,48,49,54,106, Section ZC 20,29,38,57 61, Section ZD 24,37,
TANAVELLE	6,32	TROCELLIER Monique	Section ZM49
LES TERNES	3,55	Mairie des TERNES	Section ZC 31, Section ZD 39, Section ZI 4,8,
TANAVELLE	24,61	CHARBONNIER Augustin	Section ZA 63j,63k,67a,67b,67c,69j,69k, Section ZB 30j,30k,45j,35k, Section ZC 10,71a,71b,106, 183,190, 195, Section ZN 24j,24k,32, Section ZD35, Section ZE 42
LES TERNES	3,22	CUSSAC Lydie	Section A 630, Section ZC 16
TANAVELLE	1,32	CHARBONNIER J-Pierre	Section ZC 68

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée. Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière